# LETTRE N°13 DÉC. 2022





# Mesdames, Messieurs, Chères et Chers collèques,

L'été 2022 a été marqué par une sècheresse importante qui n'a pas épargné les ressources en eau potable. En effet, le déficit cumulé des précipitations au cours des premiers mois de l'année a fortement impacté l'état de nos cours d'eau et de nos nappes dont la recharge n'a pas pu se faire de manière suffisante.

Grâce aux travaux structurants réalisés par le Syndicat Rhône-Aygues-Ouvèze sur le réseau public d'alimentation, nous avons pu éviter différentes situations de tension sur la distribution d'eau aux abonnés mais certains secteurs n'ont pas pu être épargné par des pénuries.

La SAUR - Délégataire de l'eau - et le Syndicat RAO ont alors mis en œuvre des mesures d'urgence permettant d'assurer un service minimum pour nos usagers. Il est donc plus important que jamais que l'ensemble des usagers de l'eau mettent en œuvre des pratiques économes en matière de consommation d'eau afin de préserver les ressources et de retarder au maximum de nouvelles mesures drastiques de restrictions.

Pour sa part, le Syndicat RAO, en partenariat avec l'Agence de l'eau et les Syndicats de rivières, s'engage pleinement dans cette démarche vertueuse qui doit permettre une gestion quantitative équilibrée des nappes d'eau souterraines.

Lors de notre précédent Magazin'eau, nous avions évoqué l'outil de suivi et de surveillance des nappes phréatiques, celui-ci s'avère donc encore plus essentiel afin d'obtenir une connaissance plus fine des captages et ainsi les maintenir dans un état de productivité maximum. Je profite également de ce magazine pour revenir sur un évènement qui a profondément marqué le territoire il y a trente ans, je pense évidemment aux inondations de l'Ouvèze sur la Commune de Vaison-la-Romaine.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce Magazin'eau et vous rappelle notre devise commune « Agir aujourd'hui, c'est préserver demain ».

# Christian PEYRON,

Président du Syndicat d'eau potable RAO





# Bilan de l'été 2022

Le Syndicat RAO a connu un été 2022 exceptionnel avec une pénurie d'eau potable sur 3 villages de la Drôme, CLANSAYES, LA BAUME DE TRANSIT et SOLERIEUX.



En effet, le niveau d'eau de la station de pompage de la Brette (ressource en eau située sur la Baume-de-Transit dans les alluvions du Lez) a baissé considérablement depuis octobre 2021. Un niveau aussi bas n'avait d'ailleurs jamais été enregistré dans les historiques de mesures qui remontent à juin 2009.

Cela a engendré un dénoyage chronique de la pompe qui n'a pas permis d'alimenter les usagers de ce secteur.

Les services du Syndicat RAO ainsi que ceux de la Saur ont été sollicités et très réactifs lors de ces deux urgences. Une gestion de crise a été mise en place entre le 27 juillet et le 16 août 2022 avec une distribution de bouteilles d'eau et des rotations de camions citernes pour alimenter le réservoir de Clansayes.

Des travaux d'urgence ont également été mis en œuvre afin d'améliorer la situation sur ces Communes, notamment la création d'une interconnexion d'urgence depuis Bouchet et la modification des équipements du puits de la Brette.

La situation s'est stabilisée après les premières pluies ayant eues lieu fin août.







# Sécurisation du Tricastin et de la commune de Lapalud

En mars 2020, la casse d'une canalisation structurante au lieudit du pont rouge à Bollène avait privé un important secteur de la commune d'alimentation en eau potable dont certains industriels.

Par la suite, le Syndicat Rhône-Aygues-Ouvèze a lancé des travaux de sécurisation par la création d'une interconnexion entre le quartier Bollène et le site industriel du Tricastin.

Le canal Donzère Mondragon et l'autoroute A7 étant des obstacles techniquement complexes à traverser, les études et demandes d'autorisations préalables ont été lancée dès la fin de l'année 2020.

Après une année de procédure, les travaux de sécurisation du site du Tricastin ont été finalisés à l'automne 2022 avec la création d'un forage dirigé de plus de 350 mètres en diamètre 250mn sous le canal.

En complément et pour clôturer cette opération, un nouveau fonçage sous le canal va être réalisé prochainement sur le secteur du pont rouge.



# **HISTOIRE**

# 30 ans plus tard, les inondations de l'Ouvèze

Le 22 septembre 1992, une inondation majeure a marqué à jamais la mémoire des communes du territoire Syndical du RAO. L'Ouvèze d'habitude tranquille, gonflée par des orages diluviens, se transforma en torrent, le niveau de cette dernière ayant atteint 17 mètres au-dessus de son lit.

Les structures principales du réseau d'adduction d'eau potable ont été fortement touchées avec des conduites d'eau emportées et des stations de pompages inondées.

Les services du Syndicat et du délégataire de l'eau ont alors été fortement mobilisés pour répondre à l'urgence de la situation.

Nous vous proposons un retour en image sur cet évènement historique.











# Période d'envoi de la facture du service d'eau :

du 15 au 30 janvier et du 15 au 30 juillet

# Accueils clientèle

# À SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

24 bis, route de Bollène - 84290 Sainte-Cécile-Les-Vignes

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Ouvert toute l'année Accueil téléphonique de 8h à 18h



# PERMANENCES D'1 MOIS EN PÉRIODE D'AFFLUENCE EN FÉVRIER ET EN AOÛT

À la réception de vos factures de janvier et de juillet, retrouvez un conseiller clientèle durant le mois qui suit aux permanences :

- de Bollène lundi et mercredi de 9h à 12h
  Communauté de Communes Rhône Lez Provence
  1260, avenue Théodore Aubanel
- de Vaison-la-Romaine mardi et vendredi de 9h à 12h Hôtel de ville - 6, cours Taulignan



## **POUR NOUS ÉCRIRE**

TSA 51206 - 92894 NANTERRE CEDEX 09



### **POUR TOUTE QUESTION**

**04 83 06 70 03** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 18h



les-Vignes

### POUR GÉRER VOTRE COMPTE EN LIGNE

www.saurclient.fr «Espace client»



24 bis, route de Bollène 84290 Sainte-Cécile-



SYNDICAT MIXTE RHÔNE AYGUES OUVÈZE 32, Cours Maurice Trintignant - BP36 84 290 Sainte-Cécile-les-Vignes

Tél: 04 90 30 16 18